

FICHE D'INSCRIPTION CEGG 2023 / 2024

Réinscription	oui	non
---------------	-----	-----

Afin que le CEGG puisse valider votre inscription, merci de compléter toutes les informations demandées au RECTO ET au VERSO de cette fiche

Nom		Nom de Naissance	
Prénom		Date de naissance	
Catégorie	Ville de Naissance	Pays de Naissance	
Contact 1 (Nom/Prénom) (ou Parent 1 si tireur mineur)		Parent 2 (Nom/Prénom)	
Adresse 1		Adresse 2	
Ville / CP		Ville / CP	
Téléphone 1		Téléphone 2	
Mail 1		Mail 2	
Date Attestation ou Certificat Médical (voir au verso) :			
Allergies et autres maladies :			
Pratique de l'escrime		Latéralité	Droitier
Débutant - 2ans		Confirmé	Gaucher
			2 ans et +
		barrer les mentions inutiles	
	Montant	Observation	Mode Paiement
Montant Inscription		Licence+Cours +Assurance FFE	Chèques
Location (Veste, sous-suirasse, Pantalon, Masque) 10 € par pièce (sauf la première année)		Réf	Pass Région Lycée (30 €)
2ème cours (+30 €)		Réf	Chèques Vacances
		Réf	Pass Sport (INDIQUER le code que vous avez reçu)
		Réf	Réduction Famille
TOTAL DÛ			TOTAL PAYÉ
Chèque Caution (50 € par pièce)		Préciser le nom du licencié au dos du chèque	
			Nom du licencié au dos du chèque Dates d'encaissement à préciser au dos du
			Carte N°
			Nombre de Chèques
			Code :
			20 euros à partir du 2ème membre

1. CERTIFICATS MEDICAUX ET QUESTIONNAIRE DE SANTE

- **les mineurs :**
Remplir le questionnaire de santé pour les mineurs et nous donner l'attestation de santé dûment remplie (téléchargez le ici : https://www.escrimecegg.fr/_files/ugd/4bbdd0_f75497e385da4bf6b38dfdbbbac8073.pdf)
- **les majeurs non vétérans :**
 * La première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'escrime. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « en compétition ».
 * Si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption :
 • Présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
 • Les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un questionnaire de santé. En présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence. voir le document (auto-questionnaire : des exemplaires sont disponibles au club) ou téléchargeable ici : https://www.escrimecegg.fr/_files/ugd/4bbdd0_5720692f780c497aa618023a7aa0214c.pdf
- **les majeurs vétérans :**
Un certificat particulier est demandé chaque année (https://www.escrimecegg.fr/_files/ugd/4bbdd0_25f855fcb60e45bbefc421f8d7b4532.pdf).

2. ASSURANCE

La FFE a souscrit à effet du 1er septembre 2019 auprès de la compagnie ALLIANZ et par l'intermédiaire de son courtier gestionnaire AIAC, un contrat d'assurance qui répond aux obligations de la loi sur le sport. Par ailleurs un contrat d'assistance a également été souscrit auprès de ALLIANZ Assistance.
 Ces deux contrats couvrent tous les licenciés de la FFE.
 Indépendamment des garanties intégrées par la licence de la FFE, la souscription à une assurance individuelle accident avec des capitaux complémentaires est facultative mais fortement recommandée. Elle peut être effectuée auprès de l'assureur de votre choix.
 Consultez toutes les informations et téléchargez les formulaires appropriés sur le site de la fédération Française d'Escrime <https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/vie-du-club-et-des-comites/assurances.html>
 Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance que mon adhésion me permet de bénéficier du contrat d'assurance de la FFE.

3. RGPD

Les données à caractère personnel, recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique, sous la responsabilité de la FFE suivant votre qualité de licencié. Ce traitement est destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge, et peuvent être transmises à des outils numériques facilitant la vie du licencié dans le cadre de l'activité Escrime. Conformément au Droit européen N° 2016/679, applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, et de rectification des données.

J'ai compris et j'accepte le partage des données dans le cadre strictement prévu par la loi.

4. INFORMATION RELATIVE AU CONTROLE D'HONORABILITE DES ENCADRANTS

Par ailleurs, la licence me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'éducateur, et d'encadrant ayant des prérogatives d'organisation ou de responsabilité au sein de la structure, selon les article L. 212-1 et L.322-1 et donc interdites aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visé à l'article L. 212-9 du code du sport et donc soumises au contrôle de l'honorabilité. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité pourront être transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué (interrogation automatique du FIJAIS).

En signant le présent document, j'ai compris et j'accepte la transmission des éléments sus mentionnés et ledit contrôle.

5. DROIT A L'IMAGE

Je soussigné-e.....

- autorise (*)

- n'autorise pas (*)

(*) Rayer la mention inutile

la prise de photographies dans le cadre de la pratique des activités sportives et l'utilisation de ces images par le CEGG et ses partenaires à des fins informatives.

6. AUTORISATION PARENTALE SI TIREUR MINEUR

Je soussigné-e.....

autorise mon enfant à pratiquer l'activité choisie au Cercle d'Esclime de Guilhaud-Granges et à participer, le cas échéant, aux compétitions, à effectuer les trajets organisés pour les compétitions ou manifestations d'esclime par covoiturage soit avec un membre du Cercle soit avec des parents de tireurs durant l'année sportive en cours.

J'autorise également les responsables du club :

1. à souscrire en mon nom, pour mon enfant, la licence de la fédération française d'esclime

2. à faire pratiquer sur mon enfant toute intervention chirurgicale ou traitement jugés nécessaires en cas d'accident, et je m'engage à rembourser au CEGG l'intégralité des frais avancés

Pas concerné

7. MATERIEL EN LOCATION

Je soussigné-e

atteste avoir reçu du matériel en bon état général et aux normes en vigueur.

Je m'engage à restituer le matériel loué propre et en bon état au plus tard en fin de saison sportive.

Le chèque de caution fourni au moment de l'inscription servira à couvrir les dégradations éventuelles subis par les matériels loués et restitués en l'état.

Pas de matériel loué

8. REGLEMENT INTERIEUR

Je certifie avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement intérieur du CEGG mise à disposition sur le site internet www.esclimecegg.fr et affiché dans la salle d'armes.

8. SIGNATURE

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements fournis

Date et Signature

Nom Prénom